

Marie Françoise FOULON

N^o 29
 Poulon.
 Marie Françoise
 Enfant légitime

L'an mil huit cent trente cinq, le vingt septième jour du mois d'août
 à cinq heures du soir, s'assemblant nous Louis Joseph Obert, maire
 et officier de l'état-civil de la Commune de Nézumes, Canton de Nézumes
 (Sud), arrondissement de Saint Omer, Département du Pas
 de Calais, a comparu Bernard Joseph Foulon, âgé de quarante
 quatre ans, ouvrier par petites Somicités en cette Commune, lequel

nous a présenté un enfant du sexe féminin né en cette dite
 Commune au jour d'hui à huit heures du matin de lui déclarant
 et de Marie Claire Joseph Batornelle, âgée de trente neuf ans,
 son épouse, au domicile du Déclarant lequel enfant il a été
 donné les Prénoms de Marie Françoise. Le présent acte a
 été rédigé en présence d'Alexis Joseph Barrois, âgé de
 vingt quatre ans ouvrier menuisier, et de Louis Joseph Batornelle,
 âgé de quarante quatre ans, ouvrier Somicités, tous deux
 Somicités en cette Commune et ont les Prénoms et le Comparant
 déclaré ne savoir signer de ce interpellé et nous avons signé
 le présent acte après lecture faite / *Obert*

